

# Diplômes d'universités

## « Formation professionnalisante »

### Année universitaire 2021-2022

## I. Intitulé précis des diplômes

### « D.U Formation professionnalisante »

S'agit-il :

- d'une création
- d'un renouvellement X

## II. Exposé des motifs de la création

### A. Cadre général des formations à l'INSPE : les masters MEEF.

L'INSPE de l'académie de Strasbourg pilote la formation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'encadrement éducatif en milieu scolaire. En partenariat avec le Rectorat et les composantes disciplinaires, l'INSPE organise et assure la formation initiale des enseignants des écoles, collèges, lycées et des CPE dans le cadre des Masters MEEF, Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation.

- La mention MEEF « premier degré » accueille les étudiants se destinant à devenir professeurs du premier degré.
- La mention MEEF « second degré » accueille les étudiants se destinant à devenir professeurs du second degré.
- La mention MEEF « encadrement éducatif », parcours « conseiller principal d'éducation » accueille les étudiants se destinant à devenir conseillers d'éducation.

Les lauréats des concours de recrutement nommés fonctionnaires stagiaires doivent bénéficier d'une formation à l'INSPE selon des modalités adaptées à leur parcours antérieur. Ils effectuent dans une logique d'alternance :

- un mi-temps en responsabilité de classes
- un mi-temps en formation à l'INSPE.

### B. Le cas des étudiants déjà détenteurs d'un master ou dispensés de titre ou diplôme : inscription en DU

Les lauréats des concours qui sont **détenteurs d'un Master 1** ou d'un niveau équivalent sont nommés fonctionnaires stagiaires à mi-temps l'année suivante et **doivent valider un Master 2 MEEF.**

Les autres catégories de stagiaires, ceux **déjà titulaires d'un diplôme de niveau bac+5** et ceux **dispensés de titre ou diplôme** ou recruté dans condition de diplôme, doivent suivre une formation à l'INSPE au sein de parcours de formation adaptée. La circulaire n° 2014-080 du 17-6-2014 « *Modalités d'organisation de l'année de stage - année scolaire 2014-2015* » (dont les modalités sont reconduites pour 2015/2016 – circulaire n° 2015-104 du 30-6-2015) et le courrier de la DEGESIP en date du 21 juillet 2014 stipulent qu'une **commission académique** présidée par le recteur dont les membres sont désignés par le recteur est réunie au plus tard au début du mois de septembre. Elle propose aux stagiaires dispensés de la préparation du master soit parce qu'ils en détiennent déjà un, soit parce qu'il ne leur est pas nécessaire pour être titularisé, un parcours de formation adapté en INSPE, afin de tenir compte de leurs besoins de formation, en fonction notamment de leur parcours antérieur.

Le courrier de la DEGESIP en date du 29 mai 2015 et la circulaire n° 2015-104 du 30-6-2015 « *Modalités d'organisation de l'année de stage - année scolaire 2015-2016* » précisent que tous les stagiaires suivent une formation à l'INSPE :

- soit dans le cadre de la deuxième année d'un master MEEF,
- soit dans le cadre de parcours adaptés qui prennent en partie appui sur le Master MEEF.

La commission académique présidée par le recteur peut donc proposer aux lauréats des concours :

- soit de s'inscrire en deuxième année de master MEEF,
- soit de s'inscrire dans un diplôme universitaire (DU) qui emprunte des enseignements aux masters MEEF, qui prévoit des dispositifs de formation liés à l'alternance et qui propose des modules d'enseignements d'approfondissement (construits à partir d'une offre de formation en INSPE ou du plan académique de formation ou d'autres dispositifs de formation plus spécifiques proposés par l'INSPE ou dépendant du plan académique). S'inscrivent dans ce DU les lauréats détenteurs d'un master à qui la commission a fait la proposition de suivre un DU et tous les lauréats dispensés de diplôme.

En conséquence, les **diplômes universitaires** permettent de compléter l'offre de formation en deuxième années pour les étudiants / fonctionnaires-stagiaires n'ayant pas à s'inscrire en deuxième année de Master.

Six VET ont été créées par la Cellule Apogée en 2014/2015, en lien avec le Pôle Pédagogique de l'INSPE, pour permettre l'inscription administrative de ces fonctionnaires-stagiaires ; elles seront maintenues pour 2019/2020 :

- **DU « formation professionnalisante premier degré Strasbourg »**
- **DU « formation professionnalisante premier degré Colmar »**
- **DU « formation professionnalisante premier degré bilingue »**
- **DU « formation professionnalisante second degré »** pour les disciplines adossées à un parcours de Master MEEF second degré porté par l'INSPE de l'académie de Strasbourg.
- **DU « formation professionnalisante second degré autres disciplines »** pour les disciplines dites « orphelines » car non adossées à un parcours de Master MEEF second degré porté par l'INSPE de l'académie de Strasbourg.

- **DU « formation professionnalisante CPE »**

Au sein de chaque DU, deux cursus distinguent actuellement d'une part les lauréats détenteurs d'un « master enseignement » et d'autre part ceux détenteurs d'un autre master ou dispensés de diplôme.

Un troisième cursus, dédié aux fonctionnaires-stagiaires en renouvellement de stage est proposé depuis la rentrée 2016. En effet, les fonctionnaires-stagiaires qui ne sont pas titularisés et qui bénéficient d'une prorogation de leur année de stage doivent se réinscrire à l'INSPE pour suivre une formation professionnalisante. Ce nouveau cursus permettra de leur proposer une formation différenciée dans la mesure où ils auront déjà suivi, au minimum, une année de DU, voire un M2 MEEF.

### **C. Bilan : la diversité des situations rencontrées et les parcours de formation adaptés**

La note de la DEGESIP du 29 mai 2015 récapitule les différentes situations des lauréats des concours ou des étudiants en Master 2 MEEF :

### Le cas de référence : lauréat venant de valider le M1

1) Fonctionnaire stagiaire en alternance en cours de cursus MEEF – 2 <sup>o</sup> année de Master	Suit les UE du S3 et S4, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps
---	---

### Autres étudiants en deuxième année de master

2) Etudiant en cours de cursus MEEF – 2 <sup>o</sup> année de Master – se destinant au métier de professeur (ou CPE) et re-préparant le concours	Suit les UE du S3 et S4, avec un stage professionnel de pratique accompagnée, mais en parallèle prépare à nouveau le concours avec des enseignements d'approfondissement
--	--

3) Etudiant en cours de cursus MEEF – 2 <sup>o</sup> année de Master et se destinant à des métiers EEF autres que MEN	Suit les UE du S3 et S4, avec un stage professionnel dans un contexte éventuellement autre qu'une école ou un EPLE
---	--

### Les lauréats ayant déjà validé la contrainte de diplôme au niveau master ou en étant dispensés

4) Fonctionnaire stagiaire déjà titulaire d'un Master	Suit un parcours de formation adapté qui prend appui sur les enseignements du Master MEEF, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps
---	---

5) Fonctionnaire stagiaire titulaires d'un Master MEEF	Suit un parcours de formation adapté avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps
--	---

6) Fonctionnaire stagiaire dispensé du grade de Master	Suit un parcours de formation adapté, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps On notera la situation particulière des Lauréats en alternance, CAPET/PLP
--	---

Au niveau de l'INSPE de l'académie de Strasbourg, l'offre de formation se déclinera de la manière suivante :

Situation	Diplôme dans lequel l'étudiant s'inscrit
1 : étudiants ayant validé le M1 et lauréats des concours	Inscription en Master 2 MEEF, cursus étudiant fonctionnaire stagiaire
2 : étudiants ayant validé le M1, échoué concours et souhaitant le repasser	Inscription en Master 2 MEEF, cursus étudiant
3 : étudiants ayant validé le M1, échoué concours et souhaitant se réorienter	Inscription en Master 2 MEEF, cursus étudiant avec une option spécifique « stage hors éducation nationale » ou dans le parcours EMES
4 : étudiants détenteurs d'un Master MEEF ou « enseignement » et lauréats des concours	Inscription en DU « formation professionnalisante » cursus fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master MEEF.
5 : étudiants détenteurs d'un Master autre que MEEF ou « enseignement » et lauréats des concours	Inscription en DU « formation professionnalisante » cursus fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master que « enseignement » ou dispensés de titre ou diplôme.
6 : lauréats des concours dispensés de titre ou diplôme ou recruté sans condition de diplôme (3 <sup>ème</sup> voie)	Inscription en DU « formation professionnalisante » cursus fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master que MEEF et fonctionnaires-stagiaires dispensés du grade Master.
Etudiants redoublants M2 lauréats des concours	Contrat pédagogique avec inscription en M2 MEEF <u>ET</u> en DU pour complément de formation.
Etudiants détenteurs d'un Master, prolongés (ayant suivi une formation professionnelle l'année précédente)	Inscription en DU avec contrat pédagogique et adaptation de la formation.
Etudiants détenteurs d'un Master, prorogés (ayant suivi une formation professionnelle l'année précédente)	Inscription en DU –cursus prorogés avec contrat pédagogique et adaptation de la formation.

### III. Composante de rattachement

#### A. Composante de rattachement principal

INSPE, école interne de l'Université de Strasbourg

#### B. Composantes associées

Ces DU proposant exclusivement les formations professionnalisantes, seul l'INSPE est concerné par les enseignements dispensés.

#### C. Universités partenaires

UHA

#### D. Autres partenariats

Rectorat de l'Académie de Strasbourg  
6 Rue de la Toussaint, Strasbourg

#### E. Localisation de la formation

INSPE de l'Académie de Strasbourg  
141, avenue de Colmar  
BP 40102  
F-67024 Strasbourg cedex

### IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

- Prénom : Éric
- Nom : TISSERAND
- Grade : PRAG
- Adresse : INSPE de l'Académie de Strasbourg. 141, avenue de Colmar. BP 40102. F-67024 Strasbourg cedex
- Téléphone : 0388438305
- Email : eric.tisserand@INSPE.unistra.fr

### V. Objectif pédagogique et professionnel – Présentation de la formation

#### A. Objectifs pédagogiques et scientifiques

Les DU « Formation professionnalisante » aux métiers du professorat et de l'éducation visent l'acquisition des compétences nécessaires à leur exercice. Ils ont pour ambition :

- Mise à niveau et approfondissements didactiques

- Approfondissement des connaissances des principales formes et conditions d'enseignement de la ou des disciplines enseignée(s) ou d'exercice de la mission.
- Approfondissement des connaissances du système éducatif français et de son fonctionnement.
- Développement des gestes professionnels liés aux situations d'apprentissage et d'encadrement, à la gestion des interactions en classe et dans l'établissement et construction intégrée des savoirs et savoir-faire.
- Sensibilisation aux principes et à l'éthique des métiers de l'encadrement et du professorat.

## B. Objectifs en termes de compétences professionnelles

La « définition des compétences professionnelles des métiers de l'éducation et de la formation » (arrêté du 1er juillet 2013) constitue le référentiel à partir duquel la formation des personnels enseignants et CPE stagiaires est organisée. Ces DU visent particulièrement au développement de la compétence commune 14 du référentiel de compétence « *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel* ».

## VI. Conditions d'admission et public concerné

### A. Public visé

Ce DU est exclusivement réservé aux lauréats des concours de recrutement de l'enseignement public nommés fonctionnaires stagiaires à qui la commission académique a proposé de s'inscrire en DU « formation professionnalisante ».

### B. Niveau exigé

Niveau d'entrée du diplôme : soit Master soit dispense de titre et diplôme (au titre du concours de recrutement).

### C. Mode de recrutement / sélection

**Prérequis** : admission au concours de recrutement et nomination en tant que fonctionnaire stagiaire dans l'académie de Strasbourg.

**Sélection** : la commission académique présidée par le recteur propose l'inscription en DU et les aménagements éventuels de formation en fonction du parcours antérieur.

### D. Effectifs prévisionnels

- DU « formation professionnalisante premier degré polyvalent » : 150 à 200
- DU « formation professionnalisante premier degré bilingue » : 10 à 20
- DU « formation professionnalisante second degré » : 150 à 200
- DU « formation professionnalisante second degré autre discipline » : 10 à 30
- DU « formation professionnalisante encadrement éducatif » : 5 à 10

## E. Niveau du DU

- Premier cycle (équivalent Licence)
- Deuxième cycle (équivalent Master)
- Troisième cycle (équivalent Doctorat)

## VII. Durée de la formation et calendrier

Durée : 10 mois

Les DU étant partiellement adossés aux Masters MEEF, le calendrier universitaire de l'INSPE adopté par le conseil d'école et la CFVU pour l'année universitaire 2020-21 s'appliquera.

Volume horaire : entre et 100 et 260h selon le parcours ou le cursus et modulable suivant la décision de la commission académique.

## VIII. Modalités du contrôle des connaissances

L'évaluation des connaissances s'effectuera dans le cadre du **contrôle continu intégral**.

Les dispositions relatives à la mise en œuvre du contrôle continu intégral à l'INSPE s'appliquent également aux DU Formation professionnalisante (se reporter au document "Règles de bon déroulement de l'évaluation continue intégrale à l'INSPE pour les masters MEEF").

Ce diplôme d'université sera décerné aux stagiaires qui auront obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et un avis favorable du jury académique de titularisation.

## IX. Équipe pédagogique

Les équipes pédagogiques sont les équipes des parcours de Masters MEEF correspondants. On se référera aux maquettes des parcours MEEF.

## X. Enseignements

**Les fonctionnaires stagiaires étant rémunérés à temps plein, ils sont soumis à une obligation d'assiduité intégrale. Ils doivent donc assister à tous les enseignements des maquettes qui suivent. Le contrôle d'assiduité est mis en œuvre par des listes d'émargement.**

**NB. Ces DU étant adossés aux Masters correspondants, ils ont été revus pour prendre en compte les évolutions liées à la nouvelle offre de formation 2018/2022.**



## A. D.U « formation professionnalisante « Enseignement premier degré polyvalent » Strasbourg ET Colmar

### Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement »

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré polyvalent.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total	
Contexte d'exercice du métier		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3.3 « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République »</li> <li>- 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet »</li> <li>- 4.4 « Comprendre et prendre en compte la diversité des élèves »</li> </ul> <p>Elle est complétée par un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b>            Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignement de la natation</li> <li>- Participation au dispositif de formation en circonscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1)</li> <li>- Etude de cas permettant aux étudiants de mener une réflexion nécessitant de réinvestir les éléments scientifiques abordés dans les enseignements « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République » (coef. 1)</li> </ul>	28		65 à 74				93 à 102
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		3	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement »</li> <li>- 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement »</li> </ul> <p>Ces UE intègrent des enseignements d'approfondissements didactiques proposés par l'INSPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 2 chacune).</li> <li>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 3)</li> <li>- Rédaction de deux écrits réflexifs (coef. 1 chacun)</li> </ul> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>	4		200		500	191 + 500	
					32		265 à 274		500	277 à 286 + 500	
<b>Total</b>					<b>32</b>		<b>265 à 274</b>		<b>500</b>	<b>277 à 286 + 500</b>	

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP



### Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en renouvellement de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré polyvalent.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
<b>Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels</b>		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend l'UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent : - 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet »</p> <p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b> Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur : - un entretien individuel de positionnement en début d'année avec un membre de l'équipe pluricatégorielle ; - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire par une équipe pluricatégorielle ; - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ; - des modules de préparation au portfolio.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b> Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Participation au dispositif de formation en circonscription</p>	<p>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1)</p> <p>- Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 3)</p>			59 à 88 30 20 à 40			59 à 88
<b>Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement</b>		2	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent. - 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » - 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » <i>NB : le volume de formation indiqué pourra être allégé en fonction des acquis et par contrat pédagogique.</i></p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>	4		200 112		500	191 + 500

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	4		259 à 288		263 à 292
--	-------	---	--	-----------------	--	-----------------

## B. D.U « formation professionnalisante Enseignement premier degré bilingue »

### Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement »

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré polyvalent.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total	
Contexte d'exercice du métier		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3.3 « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République »</li> <li>- 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet »</li> <li>- 4.4 « Comprendre et prendre en compte la diversité des élèves »</li> </ul> <p>Elle est complétée par un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b> Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignement de la natation</li> <li>- Participation au dispositif de formation en circonscription</li> </ul>	<p>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1)</p> <p>- Etude de cas permettant aux étudiants de mener une réflexion nécessitant de réinvestir les éléments scientifiques abordés dans les enseignements « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République » (coef. 1)</p>	28		65 à 74				93 à 102
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		3	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré bilingue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement »</li> <li>- 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement »</li> </ul> <p><i>Ces UE intègrent des enseignements d'approfondissements didactiques proposés par l'INSPE.</i></p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 2 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 3)</p> <p>- Rédaction de deux écrits réflexifs (coef. 1 chacun)</p> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>	4		204		500	208 + 500	
					32		252 à 261		500	281 à 290 + 500	

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP



### Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en renouvellement de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré bilingue français-allemand.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend l'UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent : - 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet »</p> <p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b> Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur : - un entretien individuel de positionnement en début d'année avec un membre de l'équipe pluricatégorielle ; - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire par une équipe pluricatégorielle ; - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ; - des modules de préparation au portfolio.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b> Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Participation au dispositif de formation en circonscription</p>	<p>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1).</p> <p>- Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 3)</p>	4		85 à 115			89 à 119
					4		30 40 à 60			
							9 à 18h			
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré bilingue. - 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » - 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » <i>NB : le volume de formation indiqué pourra être allégé en fonction des acquis et par contrat pédagogique.</i></p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>	4		204		500	208 + 500
							116			
					4		88			

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	4		289 à 319		293 à 223
--	-------	---	--	-----------------	--	-----------------



## C. D.U « formation professionnalisante Enseignement second degré »

Le DU est décliné en parcours adossés aux parcours de Master MEEF second degré. Les disciplines concernées par ce DU sont : allemand, anglais, arts plastiques, design et arts appliqués, documentation, économie - gestion, éducation musicale, éducation physique et sportive, espagnol, histoire – géographie, langue vivante – lettres, lettres, lettres – histoire – géographie, mathématiques, mathématiques – physique – chimie, philosophie, physique – chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences économiques et sociales.

### Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement ».

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 2 <sup>d</sup> degré.	Contrôle des connaissances	C M	CI	TD	TP	stage	Total	
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend 50 à 60% des enseignements des UE « Formation professionnelle (Formation pédagogique, didactique et compétences de l'enseignant dont les usages du numérique) » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.            Elle intègre obligatoirement les enseignements du tronc commun.            Pour les autres enseignements, les enseignements que doit suivre l'étudiant / fonctionnaire stagiaire sont déterminés par le Responsable INSPE du parcours et formalisés dans le contrat pédagogique.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - INSPE</b>            L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un module spécifique: méthodologie de l'écrit réflexif</li> </ul> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b>            L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</li> <li>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</li> </ul>	4 à 24		123 à 153				127 à 177
					4 à 24		100 à 120				
							3				
							20 à 30				

Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement	2	<b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b>			40 à 60	330	40 à 60 + 330
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	<b>Total</b>			4	163 à 213	330	167 à 237 + 330	

**Situation 2 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master qu'« enseignement » et fonctionnaires-stagiaires réputés remplir la condition de titre ou diplôme (lauréats dispensés)**

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 2 <sup>d</sup> degré.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p><b><u>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</u></b>            Cette UE la totalité des enseignements des UE « Formation professionnelle (Formation pédagogique, didactique et compétences de l'enseignant dont les usages du numérique) » dont les enseignements de tronc commun de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.</p> <p><b><u>Enseignements spécifiques INSPE</u></b>            L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :            - un module spécifique: méthodologie de l'écrit réflexif</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	4 à 24		103 à 183			107 à 207
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.</p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</p> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>			40 à 60		330	40 à 60 + 330
					<b>4 à 24</b>		<b>143 à 243</b>		<b>330</b>	<b>147 à 267 + 330</b>
<b>Total</b>					<b>4 à 24</b>		<b>143 à 243</b>		<b>330</b>	<b>147 à 267 + 330</b>

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

### Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en prorogation de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 2 <sup>d</sup> degré.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total	
<b>Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels</b>		1	<p><b><u>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</u></b>            Cette UE reprend une partie des enseignements des UE « Formation professionnelle (Formation pédagogique, didactique et compétences de l'enseignant dont les usages du numérique) » de chacun des parcours de la mention MEEF 2<sup>d</sup> degré.            Une offre de formation, à la carte sur le mode d'un menu à composer et d'une mise en autonomie, articulée aux entretiens de positionnement est proposée dans le cadre du contrat pédagogique.</p> <p><b><u>Enseignements spécifiques INSPE</u></b>            Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur :            - un entretien individuel de positionnement en début d'année ;            - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire ;            - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ;            - un module de préparation au portfolio.</p> <p><b><u>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</u></b>            L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :            - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</p>	<p>Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 1)</p>	4		70 à 140				74 à 144
					4		30 à 80				
							20 à 30				
								20 à 30			

Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement	2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b>			40 à 60		330	40 à 60 + 330
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP			<b>Total</b>	4		110 à 200		330	114 à 204

## D. D.U « formation professionnalisante Enseignement second degré autres disciplines »

Le DU est proposé aux fonctionnaires stagiaire de disciplines qui ne sont pas adossées au Master MEEF second degré (disciplines non proposées dans l'offre de formation de Master de l'INSPE de l'académie de Strasbourg).

### Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement ».

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Contenus d'enseignement.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Les étudiants suivent les enseignements du tronc commun dispensés par l'INSPE.</p> <p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b> L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un module spécifique: méthodologie de l'écrit réflexif</li> </ul> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b> L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</li> <li>- Formations didactiques disciplinaires dispensées par la DAFOR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</li> <li>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</li> </ul>	8  4  4		100 à 106 40  6  24 à 30 30			108 à 114
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</li> <li>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</li> </ul> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>				Suivi individualisé du fonctionnaire stagiaire en fonction des besoins.	330	330

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	8	100 à 106	330	108 à 114 + 500
--	-------	---	-----------------	-----	-----------------------------

**Situation 2 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master qu'« enseignement » et fonctionnaires-stagiaires réputés remplir la condition de titre ou diplôme (lauréats dispensés)**

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Contenus d'enseignement.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total				
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Les étudiants suivent les enseignements du tronc commun dispensés par l'INSPE.</p> <p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b> L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur : - un module spécifique la complète : méthodologie de l'écrit réflexif En fonction des besoins un module complémentaire « Bases professionnelles et didactiques » abordant les fondamentaux pourra être proposé.</p> <p><b>Enseignements spécifiques plan de formation académique</b> L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques (DAFOR) : - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation - Formations didactiques disciplinaires dispensées par la DAFOR.</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	8  4  4		110 à 146 40  6  10 à 40   24 à 30 30			118 à 154				
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>	Suivi individualisé du fonctionnaire stagiaire en fonction des besoins.				330	330				
<p>CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP</p>					<b>Total</b>					8		110 à 136	500	118 à 144 + 330



### Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en prorogation de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Contenus d'enseignement.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
<b>Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels</b>		1	<p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b>            Cette UE correspond à un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur :            - un entretien individuel de positionnement en début d'année ;            - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire ;            - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ;            - un module de préparation au portfolio.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b>            L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :            - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation            - Formations didactiques disciplinaires dispensées par la DAFOR selon les besoins du stagiaire</p>	Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 1)	4		64 à 100			68 à 104
					4		20 à 40			
							24 à 30			
							20 à 30			
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b>	Suivi individualisé du fonctionnaire stagiaire en fonction des besoins.				330	330
				<b>Total</b>	<b>4</b>		<b>64 à 100</b>			<b>68 à 104 + 330</b>

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

## E. D.U « formation professionnalisante CPE »

### Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « encadrement éducatif ».

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF encadrement éducatif, parcours CPE.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Formation professionnelle		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend 50 à 60% des enseignements des UE 3.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 3)» et 4.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 4)» du parcours CPE de la mention MEEF encadrement éducatif.            Elle intègre obligatoirement les enseignements du tronc commun des UE 3.21 et 4.21.            Pour les autres enseignements, les enseignements que doit suivre l'étudiant / fonctionnaire stagiaire sont déterminés par le Responsable INSPE du parcours et formalisés dans le contrat pédagogique.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - INSPE</b>            L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :            - un module spécifique : méthodologie de l'écrit réflexif</p> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b>            L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :            - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	20 à 24		81 à 97			101 à 121
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE 3.21 et 4.21 « Mise en situation professionnelle en responsabilité dont les usages du numérique» du parcours CPE de la mention MEEF Encadrement éducatif.</p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</p> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>			60		575	60 + 575

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	20 à 24	141 à 157	575	161 à 181 + 575
--	-------	---------------	-----------------	-----	-----------------------------

**Situation 2 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master qu'« encadrement éducatif » et fonctionnaires-stagiaires réputés remplir la condition de titre ou diplôme (lauréats dispensés)**

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF encadrement éducatif, parcours CPE.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total					
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p>Cette UE reprend la totalité des enseignements des UE 3.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 3) » et 4.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 4) » du parcours CPE de la mention MEEF encadrement éducatif. Elle intègre obligatoirement les enseignements du tronc commun des UE 3.21 et 4.21.</p> <p><b>Enseignements - spécifiques INSPE</b> L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <p>- un module spécifique : méthodologie de l'écrit réflexif</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	40		109			149					
					40		106								
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE 3.21 et 4.21 « Mise en situation professionnelle en responsabilité dont les usages du numérique » du parcours CPE de la mention MEEF Encadrement éducatif.</p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</p> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>			60		500	60 + 575					
<p>CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP</p>					<b>Total</b>					40		169		575	209 + 575

### Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en prorogation de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF encadrement éducatif, parcours CPE.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
<b>Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels</b>		1	<p><b><u>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</u></b>            Cette UE reprend une partie des enseignements des 3.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 3)» et 4.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 4)» du parcours CPE de la mention MEEF encadrement éducatif.            Une offre de formation, à la carte sur le mode d'un menu à composer et d'une mise en autonomie, articulée aux entretiens de positionnement est proposée dans le cadre du contrat pédagogique.</p> <p><b><u>Enseignements spécifiques INSPE</u></b>            Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur :            - un entretien individuel de positionnement en début d'année ;            - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire ;            - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ;            - un module de préparation au portfolio.</p> <p><b><u>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</u></b>            L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :            - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</p>	Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 1)			74 à 150  30 à 80  20 à 40  24 à 30			74 à 150

Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement	2	Cette UE reprend les UE 3.21 et 4.21 « Mise en situation professionnelle en responsabilité dont les usages du numérique » du parcours CPE de la mention MEEF Encadrement éducatif.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b>			60		500	60 + 575
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP			<b>Total</b>			134 à 210			134 à 210

## XI. Financement

En référence au courrier de la DGESIP du 21/07/14, les fonctionnaires-stagiaires sont exonérés du paiement des droits de scolarité au moment de leur inscription. Dès lors, les budgets des établissements intégrateurs de l'INSPE seront abondés pour la totalité des fonctionnaires-stagiaires en formation, sur la base de 256€ par fonctionnaire-stagiaire ce qui est le tarif des droits d'inscription en master pour la prochaine rentrée universitaire.

Toutefois, la mise en place de ces DU peut parfois augmenter le nombre de groupes et par conséquent le nombre d'heures nécessaires pour assurer les enseignements et les visites de stage notamment. Ces surcoûts générés devront être pris en compte par l'université de Strasbourg dans le cadre de la dotation fléchée par le ministère pour la formation des maîtres.